



RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2021-2022

CÉGEP 
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU





Adopté par le conseil d'administration le 22 novembre 2022

Résolution numéro 2022-CA09-09

Publié par le Service des communications du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

Dépôt légal : 3^e trimestre 2022

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022

Bibliothèque et Archives Canada, 2022

ISBN 978-2-9816947-6-8

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	5
RAPPEL DE NOS FONDEMENTS	9
Mission	10
Vision	10
Valeurs	10
Engagements éducatifs	11
PORTRAIT DE L'EFFECTIF	13
Personnel	14
Étudiant	14
PLAN STRATÉGIQUE 2019-2024	19
Mise en œuvre de la troisième année	20
ÉTATS FINANCIERS	37
DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL	41
Faits saillants	42
ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX	45
FONDATION	49
Faits saillants	50
IMPLICATIONS DU PERSONNEL D'ENCADREMENT	53
GOVERNANCE	59
Les membres du conseil d'administration	60
Les membres de la Commission des études	61
Le code d'éthique et de déontologie des administratrices et administrateurs	62
La divulgation d'actes répréhensibles	67



MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE





Nathalie Beaudoin
Directrice générale



Chantal Parent
Présidente du conseil d'administration

Madame la Ministre,

L'année 2021-2022 au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu a été marquée par la transition de la situation inhabituelle liée à la COVID-19 vers une nouvelle normalité, celle post-pandémique. Nous avons continué de faire preuve de créativité et de résilience dans ce contexte changeant et incertain pour permettre à nos étudiant.es de réussir et de diplômé.

Nous nous sommes réjoui.es d'avoir pu terminer la session d'hiver 2022 avec notre campus vivant et grouillant d'activités et d'événements en présence, dont la Cérémonie de fin d'études et la kermesse retrouvailles pour le personnel. Malgré la tenue de nos activités en mode hybride sur une grande partie de l'année, nous avons eu la chance d'accueillir en présence nos futurs élèves dans le cadre de la soirée portes ouvertes de novembre et de procéder à l'inauguration d'un laboratoire d'entomoculture et de deux salles d'apprentissage actif.

Plusieurs projets porteurs et stimulants ont été réalisés encore cette année, la troisième de notre plan stratégique quinquennal, notamment l'autorisation d'offrir Techniques de physiothérapie dès 2024-2025, une deuxième analyse de nos émissions de GES, le développement de stratégies diverses pour assurer la réussite de nos étudiant.es, le début de l'élaboration du plan institutionnel des espaces, la visite de la ministre de l'Enseignement supérieur Mme Danielle McCann, la reprise des activités de la vie étudiante en présence, la mise sur pied d'un nouveau concours intercollégial en environnement, le début des travaux sur la mise à jour du programme de santé globale pour le personnel, la révision de nos processus de sélection et la mise en place de pratiques ressources humaines innovantes dans un contexte particulier de main-d'œuvre et l'obtention de trois projets d'exportation du savoir-faire à l'international. L'année 2021-2022 est également celle de mi-parcours de notre plan stratégique. Certains constats ont été faits et une actualisation de celui-ci aura lieu en 2022-2023.

Comme par les années passées, le Cégep est choyé d'avoir un conseil d'administration engagé et fortement investi de la mission de notre Cégep : un merci chaleureux à chacun.e de nos membres pour leur implication et leur disponibilité à s'assurer que le Cégep ait une gouvernance saine, transparente et dynamique.

Les valeurs institutionnelles du Cégep — humanisme, ouverture et collaboration — ont été incarnées dans tous nos projets et nous assurent, collectivement, de toujours placer nos étudiant.es et nos employé.es au cœur de nos décisions et de nos actions. L'approche de bienveillance que nous implantons graduellement dans notre milieu incarne cette vision et consolide notre culture humaniste dont nous sommes si fiers. L'année 2022-2023 s'avère déjà promettante et remplie de nouveautés, de défis stimulants et de contacts humains.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Nathalie Beaudoin, directrice générale

Chantal Parent, présidente du conseil d'administration



RAPPEL DE NOS FONDEMENTS



Les fondements du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu ont été définis et adoptés par la communauté collégiale en février 2019. Ils ont certes été les assises de la planification stratégique 2019-2024, mais dans le contexte particulier de la dernière année, ils furent aussi pour nous un phare et un repère nous permettant de nous ancrer dans notre travail et de consolider nos actions.

MISSION

La mission du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu est de former et d'éduquer des personnes compétentes et responsables, capables de se réaliser, de s'adapter au changement et de s'engager dans la société et envers l'environnement. Le Cégep contribue à la vitalité et au développement pédagogique et scientifique de sa communauté et y figure comme acteur clé d'innovation.

VISION

10

UN MILIEU À TAILLE HUMAINE, UNE ÉDUCATION GLOBALE, DES RÊVES À PORTÉE DE MAIN

- ❑ Un milieu à taille humaine, un cégep accueillant, ouvert à l'autre. Les relations humaines y sont harmonieuses, les services et le personnel, accessibles. Les personnes sont connues et reconnues et s'y sentent bien. Le Cégep maintient aussi des liens privilégiés avec sa communauté externe et ses partenaires et accorde une grande importance à sa région et aux gens qui y vivent et y travaillent.
- ❑ Une éducation globale, un cégep qui est soucieux d'offrir la meilleure expérience aux personnes qui le fréquentent, qui soutient la réussite scolaire, éducative et personnelle et qui offre des activités multiples à la population étudiante et au personnel, tant au niveau local qu'à l'international.
- ❑ Des rêves à portée de main, un parcours scolaire et professionnel qui permet à chacune et chacun d'exploiter son plein potentiel dans ses études, son travail et ses passions.

VALEURS

- ❑ **HUMANISME**
Chacune et chacun favorisent des rapports chaleureux et authentiques. Ils sont ouverts à l'autre et considèrent son droit à la bienveillance, à la sincérité, à la confiance et au respect de sa personne.

❑ **OUVERTURE**

Chacune et chacun font preuve de tolérance et d'accueil envers l'autre. Ils démontrent de la confiance et du respect envers la diversité et les divergences. Ils manifestent une attitude audacieuse et innovante et sont positifs à l'égard du changement et de l'émergence de la nouveauté.

❑ **COLLABORATION**

Chacune et chacun stimulent le travail d'équipe, le partage de connaissances et la communication ouverte et positive. Ils reconnaissent l'expertise de l'autre et saisissent leurs responsabilités dans les contributions mutuelles de la vie collégiale.

ENGAGEMENTS ÉDUCATIFS

❑ **CULTIVER LA CURIOSITÉ ET LE GOÛT D'APPRENDRE**

Nous nous engageons à nourrir chez notre population étudiante et notre personnel le goût et le besoin d'apprendre tout au long de la vie ainsi que de communiquer dans un français de qualité, et à leur inculquer une culture générale et une méthode de travail rigoureuse pour leur permettre de se développer et de s'épanouir dans un monde complexe en constante évolution.

❑ **SE DÉCOUVRIR, DÉCOUVRIR LE MONDE, S'OUVRIR À L'AUTRE**

Nous nous engageons à offrir encore plus de possibilités d'explorer le monde, de découvrir de nouvelles cultures et pratiques professionnelles afin d'élargir les horizons des étudiantes, étudiants et membres du personnel. Leurs parcours seront enrichis par ces expériences uniques et formatrices qui permettent de sortir de leur zone de confort et de relativiser leur propre vécu.

❑ **ÉDUIQUER À L'ÉCORESPONSABILITÉ**

Nous nous engageons à ce que notre population étudiante et notre personnel développent des comportements responsables et deviennent des écocitoyens conscientisés et engagés adhérant à un contrat social plus respectueux de l'environnement.

❑ **FAVORISER UN CONTEXTE D'APPRENTISSAGE INTERDISCIPLINAIRE**

Nous nous engageons à favoriser des projets interdisciplinaires pour permettre aux étudiantes et étudiants de développer une polyvalence et une capacité d'adaptation. Le monde est en mouvement constant et se complexifie. Dans ce contexte, il nous semble primordial de leur transmettre des connaissances, aptitudes et compétences complémentaires à leur domaine d'études.





PORTRAIT DE L'EFFECTIF



PERSONNEL

CATÉGORIES D'EMPLOI	NOMBRE DE PERSONNES (ETC)*
Personnel d'encadrement	25.20
Personnel professionnel	42.72
Personnel enseignant	234.48
Personnel de bureau, technicien	89.39
Ouvriers, personnel d'entretien	25.89
TOTAL	417.68

*Pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022.

ÉTUDIANT

PROGRAMMES	COLLÈGE 1	COLLÈGE 2	COLLÈGE 3	TOTAL
Cheminement Tremplin-DEC	189	—	—	189
Secteur préuniversitaire				
Sciences de la nature et Arts, lettres et communication	1	1	—	2
Sciences de la nature	163	142	—	305
Sciences humaines et Arts visuels	3	1	—	4
Sciences humaines et Arts, lettres et communication	2	2	2	6
Sciences humaines, profil Administration et économie	116	72	—	188
Sciences humaines, profil Individu et société	246	163	—	409
Sciences humaines, profil Ouverture sur le monde	58	41	—	99
Arts, lettres et communication et Arts visuels	5	—	—	5
Arts, lettres et communication (Option multidisciplinaire)	34	22	—	56
Arts, lettres et communication (Option langues)	15	5	—	20
Arts visuels	43	23	—	66
Sous-total cheminement Tremplin DEC et préuniversitaire	875	472	2	1 349

PROGRAMMES	COLLÈGE 1	COLLÈGE 2	COLLÈGE 3	TOTAL
Secteur technique				
Technologie d'analyses biomédicales	24	21	30	75
Gestion et technologies d'entreprise agricole	13	1	15	29
Soins infirmiers	89	67	54	210
Technologie de l'architecture	64	51	26	141
Techniques de génie mécanique	54	34	28	116
Technologie de l'électronique	18	7	8	33
Techniques de travail social	85	73	66	224
Techniques de comptabilité et de gestion	41	19	31	91
Gestion de commerces	74	29	21	124
Techniques de l'informatique	80	31	22	133
Techniques de design d'intérieur	76	38	29	143
Commandites reçues (autres programmes)	—	—	—	—
Sous-total technique	618	371	330	1 319
GRAND TOTAL TOUS LES PROGRAMMES	1 493	843	332	2 668

STAGES

Les stages en entreprise sont une priorité dans le cursus des programmes techniques.

NOMBRE D'ÉTUDIANT.ES EN STAGE

FIN DE DEC	EN FORMATION	ATE	TOTAL
314*	268 DEC	99	832
*Stage ou travail de fin de session	151 AEC		





LES ÉTUDIANT.ES À LA FORMATION CONTINUE

TYPES DE FORMATION	SAINT-JEAN	BROSSARD	TOTAL
Créditée	679	348	1 027
Non créditée	580	947	1 527
TOTAL	1 259	1 295	2 554

FORMATION CONTINUE

LISTE DES FORMATIONS CRÉDITÉES

- ❑ Administration de réseaux et sécurité informatique
- ❑ Développement de sites Web transactionnels
- ❑ Estimation en travaux de construction et rénovation
- ❑ Gestion comptable et financière informatisée
- ❑ Inspection en bâtiment
- ❑ Mécatronique
- ❑ Retraitement de dispositifs médicaux
- ❑ Techniques d'éducation à l'enfance
- ❑ Techniques d'éducation à l'enfance (RAC)
- ❑ Techniques d'éducation spécialisée
- ❑ Soins infirmiers 180.B0 (DEC)

LISTE NON EXHAUSTIVE DES FORMATIONS NON CRÉDITÉES

- ❑ Adobe Illustrator
- ❑ Anglais des affaires
- ❑ Circuits hydrauliques et pneumatiques
- ❑ Création de visuels avec Canva
- ❑ Fabrication additive et impression 3D
- ❑ Gestion de projet et MS Project
- ❑ Gestion de réunion dynamique à distance avec Teams
- ❑ Google Ads
- ❑ Lecture et interprétation des états financiers
- ❑ Sécurité informatique et logicielle
- ❑ SolidWorks
- ❑ Stratégies Web et commerce électronique
- ❑ Wordpress – Mise à jour d'un site Web



PLAN STRATÉGIQUE 2019-2024



MISE EN ŒUVRE DE LA TROISIÈME ANNÉE

Cette troisième année de mise en œuvre du Plan stratégique a été réalisée dans un contexte de transition entre la pandémie et le retour à une nouvelle normalité. Encore une fois, malgré cela, le Cégep a été en mesure d'accomplir un grand nombre d'actions grâce à l'engagement de son personnel. Le Cégep garde ainsi le cap sur les objectifs fixés et pourra procéder, en 2022-2023, à l'actualisation de son plan.

Voici, par objectif, les principales réalisations de 2021-2022.

AXE 1 : ÉDUCATION GLOBALE ET RÉUSSITE

OBJECTIF 1.1 : AMÉLIORER LA RÉUSSITE DE PREMIÈRE SESSION

RÉSULTAT ATTENDU :

- Augmentation du taux de réussite moyen de première session de 5 points de pourcentage

INDICATEUR :

- Taux de réussite moyen

20

Principales actions réalisées en 2021-2022

- ❑ Amorces de discussions sur les chantiers de la réussite et sur les priorités à mettre en place. Portrait de la situation de la réussite dans le Cégep (PARES)
- ❑ Présence des enseignant.es en soutien à la réussite (ESR) aux activités d'accueil
- ❑ Journée pédagogique à l'intention des enseignant.es ayant pour thème : Transition secondaire-collégial : les répercussions de la pandémie et le rôle de l'enseignant.e
- ❑ Ajout des ESR sur les comités de programme, permettant des échanges sur la réussite des étudiant.es de 1^{ère} année, notamment
- ❑ Encadrement pédagogique de la part des enseignant.es, du personnel professionnel et du personnel de soutien des étudiant.es. en première année dans le programme d'études et tout au long du parcours (individuel, en petits groupes)
- ❑ Deuxième année d'implantation et de mise en œuvre du groupe de travail ESR (anciennement RPRÉ) : formations, rencontres de travail
- ❑ Premier déploiement du questionnaire de dépistage précoce à l'entrée au collégial dans tous les programmes d'études et réajustement à la session Hiver 2022
- ❑ Activité de sensibilisation au Plan d'action sur la réussite en enseignement supérieur (PARES)

- ❑ Introduction au modèle Réponse à l'intervention : la réponse à l'intervention (RAI) est une approche récente destinée à contrer le phénomène de l'intervention tardive auprès des étudiant.es en difficulté
- ❑ Justifier l'embauche d'un.e conseiller.ère statistiques et réussite pour la mise en œuvre de l'Axe 1
- ❑ Réflexion amorcée sur l'importance de raffiner les indicateurs et les paramètres des tableaux de bord, de même que toutes données portant sur la réussite scolaire et les mesures d'aide
- ❑ Taux de réussite en première session à l'enseignement ordinaire à l'automne 2021 : 76,2 % (extrait de PSEP, 30 novembre 2022)
- ❑ Taux de réussite en première session à la formation continue : 91,69 %

OBJECTIF 1.2 :

ENCOURAGER LA PERSÉVÉRANCE ET AUGMENTER LA DIPLOMATION

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Augmentation du taux de réinscription en troisième session à l'enseignement ordinaire de 3 points de pourcentage
- Augmentation du taux de réinscription en deuxième session à la formation continue de 3 points de pourcentage
- Augmentation du taux de diplomation de 3 points de pourcentage

INDICATEURS :

- Taux de réinscription en troisième session à l'enseignement ordinaire
- Taux de réinscription en deuxième session à la formation continue
- Taux de diplomation

21

Principales actions réalisées en 2021-2022

- ❑ Échanges avec le personnel professionnel, les gestionnaires et les ESR sur l'importance des données probantes pour soutenir l'enseignement
- ❑ Réflexion et échanges sur l'importance de sonder les enseignant.es sur leurs besoins pédagogiques individuels et leurs besoins de formation par département
- ❑ Décision de développer en 2022-2023 les tableaux de bord interactif et de brosser un portrait détaillé des programmes d'études
- ❑ Taux de réinscription en troisième session à l'enseignement ordinaire à l'automne 2021 : 67,8 % (extrait de PSEP, 30 novembre 2022)
- ❑ Taux de réinscription en deuxième session à la formation continue : 89,14 %
- ❑ Taux de diplomation à la formation ordinaire dans la durée prévue : 28,8 % (extrait de PSEP, 30 novembre 2022)
- ❑ Taux de diplomation à la formation ordinaire 2 ans après la durée prévue : 54,5 % (extrait de PSEP, 30 novembre 2022)
- ❑ Taux de diplomation à la formation continue : 66,82 %

OBJECTIF 1.3 :

ACCOMPAGNER LES DISCIPLINES, LES DÉPARTEMENTS ET LES PROGRAMMES DANS UNE APPROCHE INTERDISCIPLINAIRE

RÉSULTAT ATTENDU :

- Mise en œuvre d'au moins un projet de collaboration par programme

INDICATEURS :

- Nombre de programmes ayant des projets de collaboration
- Nombre d'étudiants impliqués dans ces projets

Principales actions réalisées en 2021-2022

- ❑ Dans le cadre des nombreuses actualisations de programmes, conception et mise en œuvre de formations sur l'approche-programme des départements ciblés
- ❑ Discussion sur les possibilités d'intégrer l'interdisciplinarité lors des actualisations de programmes d'études
- ❑ Début de réflexion et recueil des préoccupations, des besoins et des conditions pédagogiques et de l'environnement éducatif permettant l'interdisciplinarité
- ❑ Projet des ruches par le Département d'Arts visuels
- ❑ Projet entre les départements de Lettres et d'Arts visuels

22

OBJECTIF 1.4 :

ENCOURAGER UNE DIVERSITÉ D'APPROCHES PÉDAGOGIQUES

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Soutien aux besoins des enseignants dans la diversité des approches pédagogiques
- Tenue d'activités d'apprentissage en milieu de travail, incluant les stages, pour chaque programme technique
- Soutien à l'intégration de situations authentiques d'apprentissage dans chaque programme

INDICATEURS :

- Inventaire de la diversité des approches pédagogiques dans chaque programme
- Nombre de programmes techniques tenant des activités d'apprentissage en milieu de travail
- Nombre de situations authentiques d'apprentissage par programme

Principales actions réalisées en 2021-2022

- ❑ Développement de l'expertise pour soutenir des approches pédagogiques variées, notamment par le développement professionnel du personnel – tenue de dîners « anima », ateliers pédagogiques, journées pédagogiques, partage et diffusion d'activités et webinaires externes offerts par des partenaires et PERFORMA
- ❑ Accompagnement individuel et en départements pour répondre aux besoins dans le cadre de la diversité des approches pédagogiques
- ❑ Réflexion quant à la mise sur pied d'une communauté de pratique en pédagogie

- ❑ Réflexion quant à la mise sur pied d'une communauté de pratique en technopédagogie

OBJECTIF 1.5 :

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL DE L'ÉTUDIANT EN L'AMENANT À S'INFORMER, À COMMUNIQUER, À COMPRENDRE ET À FORMER SA PENSÉE CRITIQUE

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Amélioration des compétences des étudiants en littératie, tant pour la lecture et l'écriture, que pour les communications numériques et médiatiques
- Soutien d'initiatives péripédagogiques

INDICATEURS :

- Plan d'action sur la littératie
- Taux de réussite des cours de la formation générale en fin de cursus
- Nombre d'initiatives péripédagogiques

Principales actions réalisées en 2021-2022

- ❑ Évaluation de la formation générale et complémentaire
- ❑ Mise à jour des activités et ateliers réalisés au centre d'aide en philosophie pour répondre aux besoins des étudiant.es en lecture et en écriture en philosophie
- ❑ Refonte complète du Guide de méthodologie
- ❑ Mise en ligne, dans Moodle, d'un outil de formation concernant les habiletés informationnelles des étudiant.es
- ❑ Implantation d'un parcours d'apprentissage autonome (formation documentaire) dans le cours de biologie avec HP5 dans Moodle
- ❑ Mise en place du camp de réussite et de survie en mode hybride à l'automne et à l'hiver
- ❑ Mise en place d'une offre d'ateliers à distance en ligne sur Teams, touchant à plusieurs sujets, notamment sur l'utilisation des outils technologiques et sur les fausses nouvelles



AXE 2 : INSTALLATIONS D'AVANT-GARDE

OBJECTIF 2.1 : SE DOTER D'UNE VISION DE DÉVELOPPEMENT À LONG TERME DU BÂTIMENT

RÉSULTAT ATTENDU :

- Élaboration d'un plan directeur qui comprend la planification des lieux d'apprentissage et d'enseignement ainsi que des milieux de vie et de travail dans le respect de l'histoire du bâtiment et d'une perspective de développement durable

INDICATEUR :

- Plan élaboré et mis en œuvre

Principale action réalisée en 2021-2022

- ❑ Début de l'élaboration du plan institutionnel des espaces
- ❑ Élaboration d'un plan d'aménagement extérieur avec une vision sur 10 ans
- ❑ Détermination d'une grille de couleur et matériaux pour les rénovations des corridors principaux



OBJECTIF 2.2 :

AUGMENTER LA SUPERFICIE TOTALE POUR LA RÉALISATION DE PROJETS ET TRAVAUX QUI RÉPONDENT AUX BESOINS DE LA COMMUNAUTÉ COLLÉGIALE EN INSTALLATIONS ET ESPACES

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Aménagement de classes de plus de 40 places permettant de répondre aux besoins pédagogiques et à l'évolution des technologies
- Aménagement d'un amphithéâtre d'une centaine de places
- Augmentation du nombre de pieds carrés disponibles
- Diversification des types de classes disponibles

INDICATEURS :

- Nombre de classes aménagées
- Amphithéâtre complété
- Nombre de pieds carrés de plus disponibles
- Diversité des lieux d'enseignement

Principales actions réalisées en 2021-2022

- ❑ Installations de salles bimodales – B-101 et A-103
- ❑ Prise des besoins pour la rénovation de la bibliothèque
- ❑ Comités de travail et plans de conception pour la rénovation du A-100 et la salle à manger du personnel
- ❑ Visite de la ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Danielle McCann, le 13 décembre 2021



OBJECTIF 2.3 :

SOUTENIR L'INTÉGRATION DE LA TECHNOLOGIE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS ACTUALISÉS DES FORMATIONS

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Intégration d'un profil d'habiletés numériques dans l'orientation locale des programmes au fur et à mesure de leur révision et actualisation
- Réponse à au moins un besoin technologique par programme

INDICATEURS :

- Nombre de programmes dont les profils numériques ont été définis et intégrés
- Nombre de programmes dont au moins un besoin technologique a été comblé

Principales actions réalisées en 2021-2022

- ❑ Amorce d'une réflexion sur la façon de déployer le travail en tenant compte du Plan directeur des ressources informationnelles (PDRI) et du Plan d'action numérique (PAN)
- ❑ Embauche d'une nouvelle conseillère pédagogique TICS
- ❑ Avec l'urgence pandémique, réponse à au moins un besoin technologique par programme
- ❑ Utilisation du calendrier Bookings à la bibliothèque pour la prise de rendez-vous d'aide à la recherche, accompagnement de correction de médiagraphie et utilisation d'outil technologique pour les étudiants.es

OBJECTIF 2.4 :

FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE POUR LES ÉTUDIANTS ET LE PERSONNEL

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Accès facilité aux infrastructures numériques répondant aux besoins
- Mise en œuvre d'un plan directeur de déploiement des technologies de l'information et des communications pour s'assurer de répondre aux besoins du personnel et des étudiants

INDICATEURS :

- Nombre d'accès variés aux infrastructures numériques
- Plan TIC mis en œuvre

Principales actions réalisées en 2021-2022

- ❑ Poursuite du déploiement de Sharepoint dans les départements et services
- ❑ Création d'un site de diffusion SharePoint en janvier 2022 pour l'Espace de gestion documentaire (Parcours d'apprentissage autonome: conception d'un babillard Sway servant de soutien visuel aux formations d'accueil et disponible pour l'apprentissage autodidacte)
- ❑ Instauration de midi-causerie pour échanger sur les bonnes pratiques avec SharePoint
- ❑ Formation accueil des nouveaux employés sur la gestion documentaire
- ❑ Avec la pandémie, soutien offert par le biais de l'embauche d'un.e conseiller.ère TIC, refonte du site Web Carrefour pédagogique, adresse « réussite éducative »
- ❑ Poursuite de la numérisation des archives

AXE 3 : PILIER DE SA COMMUNAUTÉ

OBJECTIF 3.1 : DÉVELOPPER ET SOUTENIR LA RECHERCHE

RÉSULTAT ATTENDU :

- Mise en œuvre d'au moins un nouveau projet de recherche appliquée par année

INDICATEUR :

- Nombre de projets

Principales actions réalisées en 2021-2022

- Développement d'une structure de la recherche au collégial
- Obtention d'une bourse-Emploi Été Canada 2021
- Obtention de bourses de recherche étudiante MITACS
- Nouveau projet en Génie mécanique
- Niveau administratif : création d'un outil de suivi des projets
- Participation à la communauté de pratique des conseillers pédagogiques à la recherche (ARC)

28

OBJECTIF 3.2 : FAIRE PREUVE D'AUDACE DANS LA RECHERCHE EN IDENTIFIANT DES SECTEURS INNOVANTS

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Développement d'au moins un pôle d'excellence
- Autorisation d'un centre collégial de transfert technologique (CCTT)

INDICATEUR :

- Autorisation obtenue

Principales actions réalisées en 2021-2022

- Suivi de l'analyse OSBL : Centre de transfert technologique Entomolab
- Proposition d'un plan triennal permettant l'atteinte des objectifs
- Membre en règle et participation active à l'Association des éleveurs et transformateurs d'insectes comestibles
- Membre en règle et participation active à la table filière du MAPAQ
- Participations à tout événement pertinent en lien avec l'entomoculture, les entotechnologies ou autre domaine en lien avec le développement de la recherche

- ❑ Révision interne de l'arborescence du site Web de la recherche
- ❑ Participation au Colloque IFW 2022 à Paris
- ❑ Présentation de résultats de recherche au colloque International Conference on Entomology de Paris

OBJECTIF 3.3 : **SE POSITIONNER COMME UN LIEU DE CHOIX POUR LA COMMUNAUTÉ EXTERNE**

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Utilisation des installations du Cégep pour la tenue d'au moins deux événements régionaux ou nationaux par année
- Élaboration d'au moins deux initiatives pour ouvrir les portes du Cégep à la communauté externe

INDICATEURS :

- Nombre d'activités tenues au Cégep
- Nombre d'initiatives

Principale action réalisée en 2021-2022

- ❑ Finale régionale de Cégeps en spectacle (Mars 2022)
- ❑ Organisation de la soirée portes ouvertes qui a accueilli 1 222 personnes le 10 novembre 2021
- ❑ Tenue de la première édition du concours intercollégial « Deviens l'écho responsable de ton domaine d'études » (Avril 2022)

29

OBJECTIF 3.4 : **FAIRE BÉNÉFICIER LA COMMUNAUTÉ EXTERNE ET LES PARTENAIRES À L'INTERNATIONAL DE L'EXPERTISE DU CÉGEP**

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Ouverture d'au moins une clinique-école
- Réalisation d'au moins trois nouveaux projets de transfert d'expertise à l'étranger par année
- Augmentation de 30 % du chiffre d'affaires du Service aux entreprises de la formation continue

INDICATEURS :

- Cliniques-écoles
- Missions à l'étranger
- Chiffre d'affaires du Service aux entreprises de la formation continue

Principales actions réalisées en 2021-2022

- ❑ Obtention, à ce jour, de 17 projets d'exportation du savoir-faire pour un objectif de quinze d'ici le 30 juin 2024
- ❑ Développement de l'offre M3i sur la Rive-Sud
- ❑ Programme 180.B0 : Offre et intégration du nouveau programme
- ❑ Participation au Chantier 2025 : rareté de la main-d'œuvre dans le Haut-Richelieu
- ❑ Préparation de l'accueil d'une centaine de stagiaires français à l'Hiver 2022



AXE 4 : ÉCOCITOYEN MODÈLE

30

OBJECTIF 4.1 :

SENSIBILISER ET ÉDUCER LA COMMUNAUTÉ COLLÉGIALE À L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCOCITOYENNETÉ

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Intégration du concept d'écocitoyenneté dans tous les programmes, services et départements
- Organisation d'au moins une activité de sensibilisation majeure par session

INDICATEURS :

- Nombre de programmes, services et départements participatifs
- Nombre d'activités organisées

Principales actions réalisées en 2021-2022

- ❑ Formations au personnel sur la gestion des matières résiduelles, sobriété numérique et achats écoresponsables
- ❑ Organisation de la semaine de la mobilité durable à l'automne
- ❑ Tenue de la première édition du concours intercollégial « Deviens l'écho responsable de ton domaine d'études »
- ❑ Programmes d'études participatifs : formation générale, Soins infirmiers, Design d'intérieur, Génie mécanique

OBJECTIF 4.2 :

SOUTENIR LES INITIATIVES ÉCORESPONSABLES DE LA POPULATION ÉTUDIANTE ET DU PERSONNEL

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Mise en service d'au moins quatre bornes de recharge pour véhicules électriques
- Soutien d'initiatives environnementales provenant de la communauté

INDICATEURS :

- Nombre de bornes en service
- Nombre d'initiatives soutenues

Principales actions réalisées en 2021-2022

- ❑ Début des travaux pour réfection de l'entrée électrique du Cégep qui permettra, notamment, l'ajout de bornes supplémentaires, selon les besoins
- ❑ Aménagement d'une forêt nourricière

OBJECTIF 4.3 :

RÉDUIRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DU CÉGEP

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Mesure de l'empreinte à l'an 1, 3 et 5
- Réduction de l'empreinte

INDICATEUR :

- Empreinte écologique (An 1, An 3, An 5)

Principales actions réalisées en 2021-2022

- ❑ Analyse de l'empreinte environnementale du Cégep pour l'année 2020-2021 et élaboration d'un plan d'action institutionnel visant à la réduire d'ici juin 2024 (rappelons que 2018-2019 est l'année de référence de départ)



OBJECTIF 4.4 :

DEVENIR UNE RÉFÉRENCE EN ÉCOCITOYENNETÉ DANS LE HAUT-RICHELIEU

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Développement d'au moins un partenariat dans la région
- Promotion des initiatives écoresponsables du Cégep
- Analyse de faisabilité d'un créneau de formation en environnement par la formation continue

INDICATEURS :

- Nombre de partenariats développés
- Nombre de communications sur les initiatives
- Analyse réalisée par la formation continue

Principales actions réalisées en 2021-2022

- ❑ Poursuite du partenariat avec CIGan – membre du comité ImpAct qui travaille nationalement sur les objectifs du développement durable des Nations Unies
- ❑ Participation au comité Levier vert de la CCIHR
- ❑ Promotion des initiatives écoresponsables du Cégep en 2021-2022
- ❑ Gagnant du Prix propulseur dans le cadre des prix Leaders en mobilité durable

32

AXE 5 : EXPÉRIENCE UNIQUE

OBJECTIF 5.1 :

FACILITER LA FLUIDITÉ DU PARCOURS SCOLAIRE

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Révision de tous les règlements, politiques, procédures et cadres de référence du Cégep pour faciliter la fluidité des parcours scolaires
- Offre de formations en ligne qui répond à des besoins précis à la formation continue

INDICATEURS :

- Règlements, politiques, procédures et cadres de référence révisés
- Nombre de cours en ligne déployés à la formation continue

Principales actions réalisées en 2021-2022

- ❑ Déploiement d'un calendrier du cycle des programmes d'études qui est mis à jour régulièrement pour mieux informer le personnel sur les travaux en lien avec les programmes d'études
- ❑ Mise à jour de la Politique institutionnelle plan-cadre et plan de cours
- ❑ Actualisations et révisions de programmes d'études

OBJECTIF 5.2 :

PROMOUVOIR DE SAINES HABITUDES DE VIE QUI FAVORISENT UNE BONNE SANTÉ PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE

RÉSULTATS ATTENDUS :

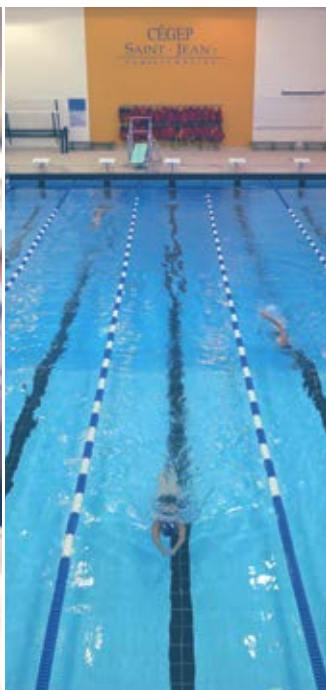
- Augmentation de la participation aux activités de la vie étudiante
- Offre d'activités arrimée aux intérêts du personnel
- Augmentation de la participation du personnel aux activités offertes
- Optimisation des espaces disponibles pour la pratique d'activités physiques
- Réalisation de campagnes de sensibilisation
- Réduction des coûts de convention

INDICATEURS :

- Nombre d'inscriptions aux activités de la vie étudiante
- Activités offertes pour le personnel
- Nombre d'inscriptions aux activités pour le personnel
- Espaces disponibles pour la pratique d'activités physiques
- Campagnes promotionnelles
- Coûts de convention

Principales actions réalisées en 2021-2022

- ❑ Début des travaux sur la mise à jour du programme de santé globale pour le personnel – sondage sur les besoins et intérêts
- ❑ Gratuité de la salle d'entraînement et des longueurs midi pour le personnel
- ❑ Actions post-pandémiques (ateliers, animation, partage et diffusion de webinaires animés par des experts) en vue d'informer adéquatement le personnel enseignant des répercussions de la COVID-19 sur les études et du retour en présence des étudiant.es
- ❑ Mise en place à la bibliothèque d'une zone chalet pour que les étudiant.es puissent se ressourcer et relaxer



OBJECTIF 5.3 :

ASSURER UNE OFFRE PARASCOLAIRE VARIÉE QUI NOURRIT LES ASPIRATIONS ET LES TALENTS

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Analyse et évaluation des intérêts de la population étudiante en termes d'activités parascolaires
- Augmentation du nombre de participants aux activités parascolaires

INDICATEURS :

- Sondages réalisés
- Nombre et variété des activités offertes
- Nombre de participants étudiants

Principale action réalisée en 2021-2022

- ❑ Retour en présence des activités de la vie étudiante
- ❑ Plusieurs activités proposées par la bibliothèque, notamment la visite de l'auteur David Gaudreault
- ❑ Mise en place de l'activité À go, on lit! en collaboration avec l'IRCM

OBJECTIF 5.4 :

ACCENTUER L'INTERNATIONALISATION DE LA FORMATION SCOLAIRE ET DE L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Accès à un projet d'internationalisation pour tous les étudiants
- Soutien des nouveaux projets d'internationalisation des programmes
- Développement d'au moins un nouveau lieu d'échange
- Développement d'au moins un nouveau type d'échange

INDICATEURS :

- Nombre de participants
- Nombre de nouveaux projets mis sur pied
- Nombre de programmes en bidualation
- Nombre de nouveaux lieux d'échange

Principales actions réalisées en 2021-2022

- ❑ Les projets de mobilité étudiante ont été mis sur pause en raison de la pandémie
- ❑ La révision de la grille de cours du programme Techniques de l'informatique (420.B0) a permis d'inscrire les stagiaires français.es dès l'Hiver 2022



OBJECTIF 5.5 :

PROPOSER AU PERSONNEL UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE STIMULANTE ET ENRICHISSANTE RECONNAISSANT LES EXPERTISES, ET CE, DE L'EMBAUCHE À LA RETRAITE

RÉSULTAT ATTENDU :

- Élaboration, promotion et mesure d'une stratégie en ressources humaines, une « marque employeur »

INDICATEURS :

- Marque employeur définie
- Plan de promotion
- Méthode de suivi en place

Principales actions réalisées en 2021-2022

- ❑ Conférence à tout le personnel en janvier 2022 – Guillaume Dulude
- ❑ Poursuite de l'implantation de l'approche institutionnelle centrée sur la personne (bienveillance)
- ❑ Collaboration avec une firme spécialisée en marketing RH pour revoir processus de sélection, pratiques RH innovantes
- ❑ Amorce d'un programme d'accueil et d'intégration du personnel
- ❑ Maintien d'un climat sain : lancement du programme PHARE et formation des personnes-ressources
- ❑ Consultation pour la mise à jour du programme d'évaluation de rendement du personnel





ÉTATS FINANCIERS





ÉTATS FINANCIERS

	Formation régulière 2020-2021 (\$)	Formation régulière 2021-2022 (\$)	Formation continue 2020-2021 (\$)	Formation continue 2021-2022 (\$)	Autres autofinancés 2020-2021 (\$)	Autres autofinancés 2021-2022 (\$)	Grand total 2020-2021 (\$)	Grand total 2021-2022 (\$)
Total - Revenus	39 486 586	42 000 548	5 325 480	5 703 411	4 159 755	4 013 541	48 971 823	51 717 501
Total - Charges	37 365 647	40 962 066	4 379 826	4 584 930	3 344 722	3 379 715	45 090 196	48 926 711
RÉSULTAT	2 120 939	1 038 482	945 654	164 792	815 033	633 826	3 881 627	2 790 790

SOLDE DE FONDS

	2022	2021
Solde de fonds au début de l'exercice	7 560 381 \$	4 059 285 \$
Excédent (insuffisance) des revenus (charges)	2 790 791 \$	3 881 626 \$
Virements interfonds	(757 588 \$)	(380 530 \$)
Solde de fonds à la fin de l'exercice	9 593 584 \$	7 560 381 \$
Solde de fonds affecté à des projets	9 529 300 \$	7 529 275 \$
Solde de fonds non affecté à des projets	64 284 \$	31 106 \$





DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL



FAITS SAILLANTS

SECTEUR Exportation du savoir-faire

Obtention de trois nouveaux projets d'exportation du savoir-faire

1. Projet en vue d'appuyer l'implantation pilote d'un réseau national de Laboratoires de fabrication digitale auprès du MINEDU au Pérou
2. Projet d'implantation de la RAC au ministère de l'Enseignement technique du Sénégal
3. Projet en formation technique et professionnelle en Guinée

42

SECTEUR Recrutement international

Malgré la COVID-19, nous avons reçu en 2021-2022

- Stagiaires français.es : 105
- Étudiant.es français.es en session : 16
- Étudiant.es français.es en session et en stage : 6
- Étudiant.es français.es en bidiplomation : 7

SECTEUR Mobilité sortante

Pour l'année scolaire 2021-2022, nous n'avons envoyé aucun.e étudiant.e en mobilité étudiante internationale, étant donné la COVID-19





ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX





INAUGURATION DU LABORATOIRE D'ENTOMOCULTURE

Mesdames Fabienne Vozy et Anick Lepage, enseignantes au Cégep et chercheuses, accompagnées de leurs collaboratrices et collaborateurs, ainsi que des membres de la direction, ont donné le coup d'envoi à ce projet novateur. Madame Christine Normandin, députée de Saint-Jean à la Chambre des communes, qui a octroyé une subvention au Cégep notamment pour financer le salaire d'une étudiante, s'est aussi jointe à l'événement. Situé dans la cour intérieure du Cégep, ce laboratoire permet la réalisation de projets de recherche pour notamment soutenir l'industrie de production d'insectes comestibles au Québec.



Septembre 2021



INAUGURATION DE DEUX CLASSES D'APPRENTISSAGE ACTIF

Ces classes sont équipées des dernières tendances en matière de technopédagogie. Elles permettent aux enseignant.es de tous les programmes d'études de diversifier leurs approches pédagogiques notamment avec le travail collaboratif par projet, des études de cas et des résolutions de problèmes. Ce projet novateur découle d'une étroite collaboration entre la Direction des études, la Direction des technologies de l'information (DTI), ainsi que la Direction des services administratifs (DSA) du Cégep.

Septembre 2021



PORTES OUVERTES

Ce sont 1 222 personnes qui se sont présentées aux Portes ouvertes du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, le 10 novembre 2021. Élèves du secondaire, parents et adultes intéressé.es par un retour aux études sont venu.es s'informer sur les programmes, la vie étudiante, la formation aux adultes et tous les services offerts par le Cégep.

Novembre 2021



SOIRÉE CLAVARDAGE ET PREMIÈRE WEBTÉLÉ

Le Cégep a tenu la deuxième édition de sa soirée clavardage pour répondre aux derniers questionnements des élèves de cinquième secondaire et des adultes souhaitant déposer une demande d'admission dans l'un de ses programmes d'études avant le 1^{er} mars. Ce même soir, la première webtélé du Cégep a été diffusée. Merci aux personnes participantes!

Février 2022



CÉRÉMONIE DE FIN D'ÉTUDES

Trois années se sont écoulées depuis la dernière Cérémonie de fin d'études des finissant.es du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu couronnant l'aboutissement d'une étape de vie importante, la réussite des études collégiales. Devant le succès des inscriptions à l'événement cette année, ce sont deux cérémonies de fin d'études qui se sont tenues au Théâtre des Deux Rives, les 6 et 7 juin derniers, où plus de 320 diplômé.es sont venu.es récupérer des mains de la directrice générale, madame Nathalie Beaudoin, un certificat de fin d'études.

Juin 2022



FONDATION



FAITS SAILLANTS

En effet, l'année 2021-2022 a encore une fois été remplie de défis pour la Fondation. Grâce à l'engagement des membres du conseil d'administration et des précieux donateurs, la Fondation a réussi à s'adapter et à surpasser ses objectifs.

La Fondation du Cégep visait amasser 150 000 \$ dans le cadre de sa campagne annuelle. Or, la proactivité et le dynamisme de la Fondation et de son conseil d'administration lui ont permis de largement dépasser cet objectif. C'est avec une immense fierté que la Fondation a remis un montant de 246 682 \$ à la communauté collégiale en 2021-2022!

Voici quelques faits saillants de cette année haute en couleur :

- ❑ La Fondation a célébré fièrement son 20^e anniversaire. Une campagne promotionnelle a été lancée dans les divers médias de la région ainsi que sur les réseaux sociaux afin de rappeler les grandes réalisations de la Fondation depuis sa création, notamment les conférences Desjardins, la construction du Stade Alphonse-Desjardins, la rénovation complète de la salle des Pas-perdus, le café étudiant L'Entre-Deux.
- ❑ La campagne Noël sans faim a remis un montant record de 11 460 \$ lors de cette 17^e édition qui a permis de soutenir une cinquantaine d'étudiant.es vivant de sérieuses difficultés financières.
- ❑ Grâce au soutien des précieux donateurs, la Fondation a remis un montant exceptionnel de 91 800 \$ en 222 bourses. Des bourses d'accueil, de persévérance, d'engagement aux études et d'excellence ont permis de reconnaître et de soutenir les étudiant.es du Cégep.
- ❑ Plus de 50 000 \$ ont été remis aux activités culturelles et sportives, toujours dans l'objectif de soutenir les saines habitudes de vie, la persévérance et le bien-être mental.
- ❑ Par l'implication de Desjardins, la Fondation a participé à l'aménagement d'une forêt nourricière, une initiative écoresponsable, et à la réalisation d'activités favorisant le sentiment de fierté et d'appartenance des étudiant.es du Cégep, notamment la Fiesta de la rentrée et la Cérémonie de fin d'études
- ❑ L'engagement de la Corporation du Fort St-Jean a permis la réalisation de deux nouvelles classes d'apprentissage actif, offrant des approches pédagogiques novatrices et prometteuses pour les étudiant.es du Cégep.



LA FONDATION DU CÉGEP SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU EN CHIFFRES

Depuis 2001, plus de 3 110 000 \$ ont été investis auprès de notre communauté collégiale, notamment pour :



807 962 \$
Achat d'équipement
et recherche



390 488 \$
Stages d'études
à l'étranger



94 075 \$
Aide financière



89 907 \$
Activités culturelles
et vie étudiante



710 684 \$
Bourses de
persévérance,
d'excellence et
d'engagement
aux études



338 660 \$
Activités et équipes
sportives



625 221 \$
Appels de projets
étudiant.es et
enseignant.es



56 605 \$
Adaptation scolaire
et aide à la transition
secondaire/collégiale,
tutorat



IMPLICATIONS DU PERSONNEL D'ENCADREMENT



DIRECTION

DIRECTION GÉNÉRALE

IMPLICATIONS

- Conseil des directions générales de la Fédération des cégeps
- Présidence du comité des relations publiques de la Fédération des cégeps
- Conseil d'administration de Collecto
- Table des directions générales - Regroupement des collèges de la région de la Montérégie (RCRM)
- Conseil d'administration de la Fondation du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
- Présidence de la table des communications – RCRM
- Projet « Femmes Branchées »
- Comité de travail ImpACT de CICA, développement durable sur les campus

DIRECTION DES ÉTUDES

- Membre de l'exécutif du Comité des adjoints à l'organisation scolaire (CAOS)
- Animation du groupe des adjoints à l'organisation scolaire du RCRM
- Auditeur à la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC)
- Expert de la CEEC pour les audits dans les cégeps
- Comité aviseur de la Fédération des cégeps sur le calcul de la CI
- Partenariat avec le Centre de développement bioalimentaire du Québec (CDBQ)
- Conseil d'administration d'IRC-Montérégie
- Conseil d'administration d'Innosécur
- Conseil d'administration du conseil d'administration de l'Association des éleveurs et transformateurs d'insectes du Québec (AÉTIC)
- Commission des affaires pédagogiques
- Regroupement des collèges de la région de la Montérégie
- Conseil d'administration de la SPEC
- CÉBAD : comité en lien avec plusieurs dossiers importants pour le REBICQ
- Comité d'orientation du regroupement des bibliothèques collégiales du Québec (REBICQ)

DIRECTION	IMPLICATIONS
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ CARA : Comité d'Achats Regroupés en Audiovisuel
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comité des affaires internationales de la Fédération des cégeps
DIRECTION DE LA FORMATION CONTINUE, DES SERVICES AUX ENTREPRISES ET DU PLACEMENT	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comité des relations internationales de CICan ▪ Conseil d'administration de la Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu (CCIHR) ▪ Comité informatique de la Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu (CCIHR) ▪ Pôle régional d'enseignement supérieur en petite enfance de la Montérégie ▪ Co-présidence du comité de positionnement de la formation continue à la CAFC ▪ Comité positionnement intercampagne de la Fédération des cégeps ▪ Représentant sur le comité collaboratif entre la Fédération et le MIFI
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Commission des affaires de la formation continue
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conseil d'administration du Réseau Planetree francophone ▪ Commission des affaires de relations du travail et de ressources humaines de la Fédération des cégeps (CARTRH) ▪ Co-présidence du comité Attraction et rétention du personnel (CARTRH) ▪ Membre du comité Relations du travail (CARTRH) ▪ Membre du comité aviseur pour le comité inter ronde de négociations (CARTRH) ▪ Comité du CAG - Programme d'aide aux employé.es (Prestataire de service Lifeworks) - Représentation des cégeps ▪ Membre de L'Association canadienne de la paie
DIRECTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comité des ressources informationnelles (CRI) à Fédération des cégeps ▪ Comité TI du RCRM ▪ Association des Informaticiens des Collèges du Québec (AICQ)

DIRECTION**IMPLICATIONS****DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS**

- Comité sur la gestion des identités et des accès (GIA) de la Fédération des cégeps
- Présidence du comité tactique provincial en approvisionnement pour le réseau des cégeps (CTPAC)
- Membre du Comité consultatif stratégique pour le secteur de l'enseignement supérieur (CCSMES)
- Membre du comité utilisateur Gaz naturel (CAG)
- Membre du comité de travail Poste informatique et moniteur neuf (CAG)
- Conseil d'administration du CISSS Montérégie-Centre - Représentant de l'éducation
- Présidence de l'Association des cadres des collèges du Québec (ACCQ)
- Comité Projet de valorisation du statut de cadre (ACCQ)
- Comité cadres de coordination et de gérance aux ressources matérielles E=MC2.0 (ACCQ)
- Comité GIES
- Comité fédératif en écologisation (Fédération des cégeps)
- Groupe de discussion sur la révision des normes d'espace (Fédération des cégeps)
- Comité d'orientation du service des achats regroupés (COSAR) de Collecto
- Membre du Comité Levier vert de la CCIHR
- Comité de travail ImpACT de CIGan, développement durable sur les campus
- Communauté de pratiques Accord ODD, chapeauté par CIGan
- Chantier de travail sur les GES de l'ECPAR, pour l'approvisionnement responsable
- Table de concertation en transport de la MRC du Haut-Richelieu
- Jury – Certification Vélosympathique
- Commission des affaires étudiantes (CAÉ) : membre de l'exécutif
- Conseil d'administration de la SPEC
- Comité fédératif sur l'écologisation des cégeps (Commission des affaires étudiantes)
- Comité fédératif sur les violences à caractère sexuel (Commission des affaires étudiantes)

DIRECTION DES SERVICES À LA VIE ÉTUDIANTE ET À LA COMMUNAUTÉ

DIRECTION

IMPLICATIONS

- Comité directeur du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) sur la reddition de comptes (Commission des affaires étudiantes)
- Comité mixte Collecteinfo MES-Collèges (Commission des affaires étudiantes)
- Comité technique-collégial sur la reddition de comptes pour le PASME / PARES (Commission des affaires étudiantes)
- Association des responsables aquatiques du Québec, région Sud
- Comité de gestion aquatique (Cégep, Ville, Domisa, Direction de l'école Marie-Rivier)
- Projet « Femmes Branchées »





GOVERNANCE



LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conseil d'administration, liste des membres au 30 juin 2022

Madame Anne Aubriot-Bertot, groupes socioéconomiques du territoire, proposée par les établissements d'enseignement de niveau universitaire

Madame Nathalie Beaudoin, directrice générale

Madame Louise Beaupré, groupes socioéconomiques du territoire, proposée par les commissions scolaires de ce territoire

Madame Émilie Belhumeur, personnel de soutien du Cégep

Monsieur Sébastien Boucher-Lavallée, groupes socioéconomiques du territoire principalement desservi par le Cégep

Monsieur Guy Boulanger, groupes socioéconomiques du territoire principalement desservi par le Cégep

Monsieur Luc Chartrand, entreprises de la région oeuvrant dans les secteurs d'activités économiques correspondant aux programmes d'études techniques mis en œuvre par le Cégep

Monsieur Karl Desmeules, enseignant du Cégep

Madame Mélanie Forcier, parent d'étudiant.es du Cégep

Madame Isabelle Laflamme, groupes socioéconomiques du territoire, proposée par le conseil régional des partenaires du marché de la région où est situé le Cégep

Monsieur Philippe Lasnier, diplômé d'études collégiales dans un programme d'études préuniversitaires

Madame Julie Lavoie, professionnel non enseignant du Cégep

Madame Chantal Parent, entreprises de la région oeuvrant dans les secteurs d'activités économiques correspondant aux programmes d'études techniques mis en œuvre par le Cégep

Monsieur Alain Paradis, diplômé d'études collégiales dans un programme d'études techniques

Monsieur Stéphane Roy, parent d'étudiant.es du Cégep

Monsieur Christian Samman, enseignant du Cégep

Postes vacants :

- Directeur.trice des études
- Étudiant.e du Collège, inscrit à un programme d'études préuniversitaire
- Étudiant.e du Collège, inscrit à un programme d'études technique

LES MEMBRES DE LA COMMISSION DES ÉTUDES

Monsieur Bernard Boulanger, représentant du personnel de soutien

Madame Nancy Chaput, représentante du personnel professionnel

Monsieur Bruno Courtemanche, représentant en techniques physiques (mécanique et électronique)

Monsieur Richard Gagnon, représentant en techniques de l'administration (techniques administratives, informatique, GTEA)

Madame Audrey Gamache, représentante personnel enseignant de la formation générale

Madame Véronique Pagé, représentante en techniques biologiques et humaines, (Soins infirmiers, Technologie d'analyses biomédicales, Techniques de travail social)

Madame Dominique Pinard, représentante du personnel professionnel

Madame Bianka Pothier, représentante Arts, lettres et communication

Madame Marie-Pier Rivard, responsable des programmes conduisant au DEC

Madame Sabine Rousseau, représentante Sciences humaines

Monsieur Pascal Thibault, représentant du personnel enseignant de la CI

Monsieur Réal Tougas, représentant Techniques de design d'intérieur, architecture et arts

Monsieur Alexandre Tremblay, représentant Sciences de la nature

Madame Chantal Vallée, personne responsable des programmes conduisant à une AEC

Vacants :

- AGE
- Directeur.trice des études

LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATRICES ET ADMINISTRATEURS

Préambule

Le Code d'éthique et de déontologie des administratrices et administrateurs du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu manifeste l'adhésion de ces derniers à la mission et aux valeurs du Cégep. Il présente l'engagement des membres à maintenir un haut niveau de transparence et d'intégrité dans leur gestion de l'institution.

Par son adhésion à ce Code, chaque administratrice et administrateur :

- ❑ Reconnaît la valeur de la mission de l'institution énoncée dans le Plan stratégique et le Projet éducatif.
- ❑ Fait siennes les valeurs reconnues par le Cégep et énoncées dans les documents officiels.
- ❑ S'engage à appliquer et à respecter les règles déontologiques qui y sont prévues.

Introduction

Les présentes règles déontologiques sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie. Ces dispositions complètent les règles déjà prévues aux articles 321 et 330 du Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent Code.

1. Définitions

Les définitions présentées au Règlement numéro 1 – Gestion interne du Cégep s'appliquent.

Plus particulièrement, dans le présent Code, les mots suivants signifient :

- ❑ Administratrice et administrateur : membre du conseil d'administration du Cégep
- ❑ Administratrice et administrateur membre du personnel : la directrice générale, la directrice des études ainsi que le personnel enseignant, professionnel et de soutien siégeant à titre d'administratrice ou d'administrateur
- ❑ Code : code d'éthique et de déontologie des administratrices et administrateurs du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
- ❑ Intérêt : ce qui importe, ce qui est utile et avantageux
- ❑ Ministère : ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ou l'appellation du ministère en vigueur

2. Objet

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administratrices et administrateurs du Cégep en vue :

- 2.1. D'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du Conseil.
- 2.2. De permettre aux administratrices et administrateurs d'exercer leur

mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Cégep.

3. Champ d'application

Toute administratrice et tout administrateur est assujéti aux règles du Code. De plus, la personne qui cesse sa fonction d'administrateur est assujéti aux règles prévues à l'article 4.2 du Code.

4. Devoirs généraux et obligations des administratrices et administrateurs

L'administratrice ou l'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Cégep et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.

4.1. L'administratrice ou l'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- Respecter les obligations que la Loi, la charte constitutive du Cégep et leurs règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Cégep.
- Éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administratrice

ou d'administrateur (voir l'annexe 1).

- Agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administratrices et administrateurs avec respect.
- Ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Cégep.
- Ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions.
- Ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel.
- Ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne.
- N'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage.

4.2. La personne qui cesse d'être administrateur doit, dans l'année suivant la fin de son mandat d'administratrice ou d'administrateur :

- Se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus

de ses fonctions antérieures d'administratrice ou d'administrateur.

- Ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Cégep est partie. Cette règle ne s'applique cependant pas à l'administratrice ou à l'administrateur membre du personnel en ce qui concerne le contrat collectif de travail de son groupe de référence.
- Ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Cégep à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

5. Rémunération des administratrices et administrateurs

L'administratrice ou l'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Cégep. La personne ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Cégep, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées par le Conseil.

6. Règles en matière de conflits d'intérêts

6.1. Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des

situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administratrice ou l'administrateur en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Cégep.

6.2. Situation de conflit d'intérêts

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administratrice ou l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérées comme des situations de conflit d'intérêts la situation où la personne administratrice :

- a. A directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil.
- b. A directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Cégep.
- c. Obtient ou est sur le point d'obtenir, directement ou indirectement, un

avantage personnel qui résulte d'une décision du Cégep.

6.3. Situation de conflit d'intérêts des administratrices et administrateurs membres du personnel

Outre les règles établies à l'article 6.2 du présent Code, l'administratrice ou l'administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

6.4. Déclaration d'intérêts

Dans les soixante (60) jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les soixante (60) jours suivant sa nomination, l'administratrice ou l'administrateur doit remplir et remettre à la Direction générale une déclaration des intérêts qu'il a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaire ou ayant fait affaire avec le Cégep et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le concerner. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par l'administratrice ou l'administrateur.

Le formulaire de déclaration d'intérêt devant être rempli apparaît en annexe au présent Code.

Outre cette déclaration d'intérêt, l'administratrice ou l'administrateur doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur

les collèges d'enseignement général et professionnel.

6.5. Interdictions

Outre les interdictions pour les situations de conflits d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, l'administratrice ou l'administrateur qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au conseil, a l'obligation de se retirer de la séance du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors de la présence de l'administratrice ou l'administrateur et en toute confidentialité.

Les mêmes obligations s'appliquent pour les réunions des comités relevant du conseil.

6.6. Rôle de la présidence

La présidence du conseil est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. Elle doit trancher toute question relative au droit de vote à une séance du conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, la présidence du conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations des administratrices et administrateurs, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. La présidente ou le président a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le conseil.

7. Personne conseillère en déontologie

La secrétaire générale ou le secrétaire général agit à titre de conseillère/conseiller en déontologie, en toute impartialité.

Cette personne est chargée de :

- ❑ Informer les administratrices et administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du Code.
- ❑ Conseiller les administratrices et administrateurs en matière d'éthique et de déontologie.
- ❑ Faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au Conseil de discipline.
- ❑ Faire publier dans le rapport annuel du Cégep le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie.

8. Conseil de discipline

- 8.1. Le Conseil de discipline a comme mandat de recevoir les résultats d'enquête de la personne conseil en déontologie, d'analyser les cas de manquement présumés, de décider du bien-fondé de toute plainte et de décider des suites appropriées. Le Conseil de discipline est formé au besoin.
- 8.2. Le Conseil de discipline est composé de la présidence et de la vice-présidence du conseil d'administration et

d'une administratrice ou d'un administrateur nommé par le conseil, à moins d'avis contraire de la personne conseil en déontologie.

- 8.3. La conseillère ou le conseiller en déontologie saisit le Conseil de discipline de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.
- 8.4. Le Conseil de discipline notifie à la personne administratrice les manquements reprochés s'il y a lieu et l'avise qu'elle peut, dans les quinze (15) jours de calendrier, fournir par écrit ses observations au Conseil de discipline et, sur demande être entendue par celui-ci relativement aux manquements reprochés.
- 8.5. Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'administratrice ou l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par la présidente ou le président du conseil d'administration.
- 8.6. Le Conseil de discipline est autonome dans son fonctionnement. Il peut, s'il y a lieu, faire des recommandations au conseil d'administration.
- 8.7. À la suite des recommandations du Comité de discipline, la personne

administratrice concernée peut être entendue par le conseil d'administration.

9. Sanctions

Le conseil d'administration, à la suite des recommandations du Comité de discipline, décide des sanctions à appliquer.

Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension pour une période déterminée ou la déchéance.

Toute décision du conseil d'administration en la

matière est finale et sans appel.

10. Entrée en vigueur

Le présent Code entre en vigueur dès son adoption par le conseil d'administration. Il remplace le Code adopté le 17 février 1998.

Adopté par le conseil d'administration le 20 février 2018

Résolution numéro 2018-CA02-18

RESPECT DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

67

Au cours de l'année 2021-2022, la secrétaire générale du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu n'a reçu aucun signalement relatif à des manquements au code d'éthique et de déontologie des administratrices et des administrateurs du Cégep.



Edith Brassset-Mimeault
Secrétaire générale

LA DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES

Au cours de l'année 2021-2022, aucun acte répréhensible n'a été divulgué.

RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2021-2022

CÉGEP 
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU